COMMUNE DE CARO
Département du
Morbihan

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 056-215600354-20260321-202634-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 MARS 2026

Le conseil municipal de la commune de CARO, dûment convoqué, s'est réuni le vingt et un mars deux-mille-vingt-six à 10h00, en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Erwan GICQUEL, maire

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 15

Présents : Mesdames Laurence THETIOT, Monique RIAUD, Cécile DEFONTAINE, Marie-Annick DUBOIS, Myriam DAVALO-MALINGE, Huguette COLINEAUX et Messieurs Jacques BONNO, Simon RICAUD, Anthony HOUEIX, LONGUET Gaël, Yann PION, Antoine DEMORTIER.

Absents excusés : Madame Viriginie GUEUTAL et Monsieur Lucas CHEVALIER

Pouvoir : de Madame Virginie GUEUTAL à Madame Huguette COLINEAUX et de Monsieur Lucas CHEVALIER à Madame Myriam DAVALO-MALINGE.

Secrétaire de séance : Madame Monique RIAUD

N°2026-34 – Elections des délégués

Par suite de l'installation du nouveau conseil municipal, il est indispensable de délibérer sur les délégués auprès des structures extra-communales

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire
Et après en avoir délibéré et à l'unanimité

Structures	Délégué(s)
Référent apostille	Erwan GICQUEL, Maire
Correspondant Défense	Gaël LONGUET
BRUDED	Huguette COLINEAUX (titulaire) et Jacques BONNO (suppléant)
Référent Déontologue	Simon RICAUD
Morbihan Energies	Jacques BONNO et Yann PION
Mission Locale Pays de Ploermel	Myriam DAVALO-MALINGE
CNAS	Stefen BECK
FDGDON	Anthony HOUEIX

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Erwan GICQUEL

La secrétaire de séance,

Monique RIAUD